



LA PLANÈTE EN HÉRITAGE

Le journal de la transmission - n°15 - juin 2019



Les mille visages des ZONES HUMIDES

DOSSIER SPÉCIAL
Prodigieuses
zones humides

P.2-4

NOS SUCCÈS PARTAGÉS
On avance ensemble,
partageons nos succès

P.5-6

FOCUS TRANSMISSION
Mieux comprendre
le legs

P.7

TÉMOIGNAGE
« La nature doit continuer à nous
émerveiller »

P.8

Prodigieuses zones humides

Depuis près d'un demi-siècle, nous nous efforçons de changer le regard porté sur les zones humides. Ces paysages dépréciés, souvent sacrifiés au nom de l'intérêt collectif, regorgent pourtant de richesses et nous procurent, chaque jour, des services essentiels. Ensemble, continuons à prendre soin de ces milieux incomparables, ils nous le rendent si bien.

VIE SAUVAGE

Des services irremplaçables...

Tantôt décrites comme les « reins du paysage », pour les fonctions qu'elles remplissent dans le cycle de l'eau, et tantôt comme des « réservoirs biologiques », en raison de la diversité des espèces qu'elles abritent, les zones humides comptent parmi les écosystèmes les plus productifs de la Terre.

Le long des fleuves et des rivières, les forêts riveraines et les plaines alluviales régulent les inondations. Elles retiennent les excédents d'eau

et amortissent l'écoulement en aval. Les eaux ainsi retenues peuvent alors s'infiltrer et recharger les nappes souterraines. L'ensemble des zones humides d'un bassin agit comme une éponge, absorbe les écoulements et les pluies pour les restituer en période de sécheresse.

La productivité biologique des zones humides est très élevée. L'abondance des formes de vie y est étonnante : bactéries, plantes, insectes, crustacés, mollusques, amphibiens, poissons, oiseaux, mammifères s'y alimentent et s'y reproduisent en nombre.

En France métropolitaine, bien qu'elles ne couvrent que 3% du territoire, elles hébergent un tiers des espèces végétales remarquables ou menacées, la moitié des espèces d'oiseaux et la totalité des espèces d'amphibiens et de poissons.

Cet écosystème unique remplit également une fonction de filtre naturel : oxydation de nombreuses matières organiques en matières minérales, absorption d'importantes quantités de nitrates via les roseaux et du phosphore par les autres végétaux, l'eau est ainsi épurée.

Étang de la Sous, Brenne, France.



... pourtant sous-estimés

L'opinion selon laquelle les zones humides ne sont autres que de la « place perdue » demeure répandue. Ignorant les services rendus par ces milieux indispensables, l'Homme les condamne peu à peu au profit de l'agriculture intensive, de l'industrie ou de l'urbanisation.

Partout dans le monde, les zones humides régressent. Leur surface a diminué de moitié depuis le début du XX^{ème} siècle !

« ... Desséchons ces marais, animons ces eaux mortes en les faisant couler, formons-en des ruisseaux, des canaux... Bientôt au lieu du jonc, du nénuphar dont le crapaud composait son venin, nous verrons paraître la renoncule, le trèfle, les herbes douces et salutaires... ». Cette citation de Buffon, datant de la fin du XVIII^{ème}, illustre bien comment les zones humides ont longtemps été et continuent parfois encore aujourd'hui, à être perçues.

Réhabiliter les zones humides

Dès la première décennie de son existence, le WWF s'est attaché à reconquérir ces milieux, sur les pas de Luc Hoffmann, l'un de ses fondateurs, à qui l'on doit notamment l'initiative qui a conduit à la signature de la convention de Ramsar.

Du nom d'une petite ville du bord de la mer Caspienne, la convention de Ramsar, signée en 1971 et entrée en vigueur en 1975, marque le début d'une reconnaissance officielle de l'importance écologique des zones humides. L'inscription d'un site sur la liste Ramsar lui confère



© JIM PILORGE

Visionnez la mission de baguage de poussins guifettes moustac aux côtés des experts de la réserve naturelle de Chérine avec le programme WWF Immersion 360 : wwf.fr/360.

un statut international et, même si cette désignation n'entraîne pas d'obligation pour le pays signataire, de fait, le prestige acquis favorise la mise en place de mesures de conservation.

À ce jour, plus de 2 000 sites Ramsar sont déclarés d'importance internationale dans 160 pays. Ces 20 dernières années, le WWF a soutenu, dans le cadre de Ramsar, la protection de plus de 105 millions d'hectares de zones humides dans le monde entier. Des actions très diverses, touchant aussi bien

à la maîtrise foncière, au génie écologique, à l'étude et à la protection des espèces qu'à la pédagogie et à la sensibilisation ont été mises en œuvre. Grande ou petite, chacune d'entre elles a contribué à la sauvegarde d'un patrimoine d'exception.



Le fonds Aline Mantel, constitué suite à un legs, permettra au WWF France de financer ses programmes "zones humides" en métropole pendant de nombreuses années.

Chérine chérie

Bonne nouvelle, la Réserve naturelle nationale de Chérine, située en Brenne dans le département de l'Indre, gagne du terrain. Elle comptera bientôt 400 hectares grâce à la récente acquisition de l'étang des fougères, soit 24 hectares de zones humides supplémentaires mis à l'abri...

Landes, prairies humides, étangs, bois, friches, roselières, la Brenne compte parmi les zones humides françaises d'importance internationale. Aujourd'hui, grâce à un grand effort de concertation, auquel le WWF contribue depuis plus de quarante ans, naturalistes, chasseurs, pêcheurs et agriculteurs cohabitent en harmonie.

Ainsi, en périphérie de la réserve de Chérine, des conventions ont été signées avec les propriétaires. Pisciculture extensive, chasse durable tolérée, partage de l'entretien des étangs et de la restauration d'ouvrages hydrauliques, soit une gestion bénéfique aux espèces protégées du territoire. Ce mode de cogestion fait aujourd'hui figure de référence nationale.



Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*), tortue aquatique.

Un héron sous surveillance

Dans la réserve de Chérine, un Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) s'est fait équiper d'une balise GPS. Une première nationale et l'occasion pour nous d'en apprendre un peu plus sur cet oiseau énigmatique, car mieux connaître c'est mieux protéger !



© ALAIN FREMOND

Butor étoilé s'envolant, Brenne, France

Oiseau emblématique des marais, le butor vit dans les zones humides où la végétation est dense car il peut s'y dissimuler. On le reconnaît à son plumage brun doré, tacheté et rayé de noir et à son cri caractéristique, comparable au meuglement d'un bovin, d'où son surnom de bœuf des marais.

Très menacé au niveau européen, il l'est particulièrement en France : en trente ans, on estime que sa population a chuté de 35 à 45%, pour atteindre environ 300 mâles chanteurs en 2000. En cause : la destruction des zones humides et en particulier des roselières, son habitat naturel.

En France, près de 300 000 oiseaux sont bagués chaque année car cette technique demeure l'une des plus fiables pour suivre les oiseaux sauvages et étudier ainsi plusieurs aspects de leur vie en milieu naturel, notamment leurs déplacements migratoires.

Toutefois, la pose d'émetteurs, comme celui qui a été installé sur notre Butor étoilé est, elle, moins fréquente. Grâce à cette balise GPS, nous allons en apprendre davantage sur l'espace vital nécessaire à l'espèce au cours d'une année complète et pourrons en tirer des conclusions sur les conditions de sa reproduction.

Partageons nos succès

Réchauffement climatique, érosion de la biodiversité, pollution plastique... Face à l'ampleur de la tâche, nous pouvons nous sentir démunis. Pourtant, si nous unissons nos forces, nous avons le pouvoir de construire un monde meilleur pour les générations à venir. Un monde où l'homme vit en harmonie avec la nature. Voici quelques exemples de victoires que nous avons remportées ensemble. Merci à vous !



La jeunesse, chef de file

En mars dernier, des centaines de milliers de manifestants, pacifiques mais déterminés, sont descendus dans la rue pour réclamer à leurs gouvernements des mesures écologiques et sociales à la hauteur de l'enjeu climatique.

Et dans les cortèges, les visages étaient particulièrement jeunes cette fois-ci.

Dans le sillage de Greta Thunberg, l'icône suédoise de la lutte des jeunes contre le réchauffement climatique, le mouvement *Fridays For Future* a essaimé dans le monde entier.

Le 15 mars, dans plus de 2000 villes de 100 pays, des dizaines de milliers de lycéens et d'étudiants ont séché les cours pour protester contre l'inaction des décideurs face au péril climatique.

La nouvelle génération, en première ligne face aux effets dévastateurs du réchauffement, vient de se soulever, en sommant ses aînés de réagir. Un sursaut spectaculaire qui renforce notre espoir de voir une conscience écologique s'épanouir partout dans le monde, enfin !

Pirin 1- station de ski 0

La justice bulgare vient de trancher en faveur de la biodiversité. Avec les ONG de la coalition For the Nature, nous venons de remporter le dernier recours contre le projet du gouvernement bulgare d'étendre les constructions au sein du parc national de Pirin.

Tandis que le gouvernement avait annoncé en décembre 2017 la modification du plan de gestion du parc afin d'autoriser l'extension du domaine skiable sur près de la moitié de la zone protégée, la Cour administrative suprême de Bulgarie le somme aujourd'hui de renoncer à ses projets sans avoir mené au préalable une évaluation d'impact environnemental.

C'est évidemment un immense soulagement pour ce havre de paix, première zone protégée de Bulgarie, qui héberge pas moins de 1300 espèces végétales. Mais ne baissons pas la garde pour autant, il ne s'agit que d'un sursis. D'autant que de puissants intérêts financiers lorgnent déjà sur le territoire pour leurs projets touristiques.



© FERGUS KENNEDY / SKYLARK / WWF-UK



© NAT GEOGRAPHIC CREATIVE / RALPH LEE HOPKINS / WWF

La robotique au secours des océans

Après les drones survolant la savane pour prendre les braconniers en flagrant délit, les caméras-pièges à infrarouge capturant les images d'espèces menacées pour mieux suivre l'état de leur population, voici la toute dernière innovation au service de l'environnement : le robot des mers ! Créé en 2013 par la société ASV Global¹, il s'appelle Thomas et sa mission est d'explorer les fonds marins au large des Cornouailles (sud-ouest de l'Angleterre). À l'instar d'un grand reporter, il est équipé de caméras et de capteurs pour nous rapporter un maximum de données sur les abysses, territoire hors d'atteinte et parfois même hostile. Conçu pour mesurer la salinité et la température de l'eau, il enregistre aussi les sons et les images des espèces qu'il croise, nous aidant ainsi à percer les secrets de la vie marine.

En partie alimenté par les énergies solaire et éolienne, Thomas constitue une alternative peu coûteuse aux grands navires scientifiques. À terme, les robots des mers pourraient permettre de pallier le manque de données sur le milieu marin et contribuer à l'élaboration de plans de conservation plus efficaces.

¹ En collaboration avec le National Oceanography Center et le North American Electric Reliability.

Blongios nain (petit héron) dans les roseaux, Brenne, France.

Trêve des pêcheurs en Antarctique

L'Antarctique, paradis de glace, héberge une biodiversité exceptionnelle. Une espèce fondamentale, le krill, soutient tout l'écosystème de la région puisqu'il alimente les grandes baleines de l'hémisphère sud et de nombreux autres mammifères marins. Si la majorité du territoire avait été épargnée jusqu'alors, depuis peu, les pratiques de pêche excessive mènent les stocks de poissons au bord du dépeuplement et privent les oiseaux et autres animaux marins de leur nourriture.

Mobilisés depuis plus de 30 ans pour garder cet éden intact, nous incitons les nations à coopérer en faveur d'une pêche plus sélective, d'un commerce maritime mieux encadré et d'un tourisme qui respecte la nature. Voilà pourquoi la récente décision de cinq grandes sociétés de pêche au krill nous réjouit. Elles s'appellent Aker BioMarine, Pesca Chile, Insung, Rimfrost et China National Fisheries Corporation. Rassemblées au sein de l'Association des pêcheurs responsables de krill (ARK), ces cinq acteurs ont pris l'engagement spontané de stopper la pêche des petits crustacés dans les zones sensibles de la région.

Un « break » providentiel pour le continent blanc et ses précieux habitants.

Quel que soit le projet, chaque avancée, même infime, demeure essentielle.



© ALAIN FREMOND

Mieux comprendre le legs

● Comment avoir la garantie que les biens transmis au WWF France seront utilisés à bon escient ?

Faire un legs requiert une confiance sans faille envers les bénéficiaires. C'est pourquoi la transparence et la rigueur sont au cœur de la gestion financière du WWF France.

Nos comptes sont audités et certifiés chaque année par nos commissaires aux comptes, approuvés par le Conseil d'administration et déposés auprès de la préfecture. Le rapport d'activité dans son intégralité (dont la section « Rendre des Comptes ») est à la disposition du public sur le site wwf.fr

● À quoi correspondent les frais de notaire et est-ce que le WWF France peut les prendre en charge ?

Ces frais correspondent à l'ensemble des sommes versées au notaire en contrepartie d'une prestation. En matière de succession, il existe deux types de frais :

1. La tarification légale, communément appelée émolument, et dont le tarif est réglementé par des textes. Selon le type de prestation, l'émolument peut être fixe ou proportionnel (il se calcule alors en fonction de la valeur du bien sur lequel porte l'opération en question). L'enregistrement de votre testament au Fichier des testaments (FCDDV, fichier central des dispositions de dernières volontés) rentre par exemple dans cette catégorie de frais (pour un montant fixe réglementaire).
2. Les honoraires libres constituent le deuxième type de tarification notariale et correspondent aux tarifs non réglementés, variable en fonction des prestations réalisées par votre notaire. Aussi nous vous invitons à demander à votre notaire ses tarifs.

Nous pouvons, si vous le souhaitez, faire enregistrer votre testament par notre notaire basé à Paris. Toutefois, vous pouvez vous rapprocher d'un notaire proche de chez vous. En effet, cela simplifiera les démarches.

● Je souhaite donner ma maison au WWF France, mais pourrai-je continuer à l'occuper ?

Oui, grâce à la donation en nue-propriété vous continuez à occuper votre résidence principale aussi longtemps que vous le voulez. Si vous deviez quitter votre domicile, vous pourriez le louer et en percevoir les revenus.

Une question ?



Camille Perrier

Responsable des legs,
donations et assurances-vie
Tel : 01 73 60 40 40
Email : legs@wwf.fr

Le testament : pour que vos volontés soient respectées.

« L'une des idées reçues les plus fréquentes concernant la transmission est celle selon laquelle faire son testament serait compliqué... Pourtant il n'en est rien : une fois que l'on a pris les informations nécessaires - auprès de son notaire par exemple ou en nous téléphonant - que la réflexion est aboutie, que les décisions sont mûrement réfléchies, rédiger son testament est simple et peu coûteux. Rappelons également que le testament est une photographie de votre situation et de vos souhaits au présent. C'est un document vivant qui peut être modifié au gré des évolutions de votre vie.

Etablir son testament est une démarche essentielle qui permet de rassurer ses proches et de faire entendre sa voix après sa mort.

Transmettre ses biens au WWF, c'est avoir la certitude que vos valeurs seront respectées. Merci de la confiance que vous nous faites ! »

Mon espoir pour demain

Faire un legs au WWF France, c'est s'engager pour bien plus grand que soi. Derrière ce choix important, se cachent souvent de belles histoires de vie, de passion et de conviction. Et surtout une immense envie d'agir pour donner une chance à demain.

« J'aimerais, avec l'aide du WWF, transmettre aux générations futures l'amour de la vie sur Terre et de toutes ses manifestations, du lichen en passant par les arbres, [...] les oiseaux, les amphibiens, les champignons et les primates.

L'Homme a oublié que dans le vaste cosmos, nous sommes tous frères et que toute espèce qui disparaît, disparaît pour l'éternité. L'Homme doit apprendre à relâcher le joug qu'il impose aux espèces vivantes. Il doit s'interroger sur sa jouissance irraisonnée des biens matériels pour laisser une chance à la biosphère et aux espèces de vivre. La nature doit continuer à nous émerveiller et d'exister tout simplement.

L'humanité ne survivra pas sur une terre martyrisée. »

Pierre B. (Ile de France)

Nette rousse, Brenne, France.



© CHRISTOPHE MERCIER



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature
(Formerly World Wildlife Fund) © "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks/
"WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.
WWF France. 35-37 rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais - France.

Photo de couverture © Alain Frémond, *Héron pourpré*.

Ont contribué à ce numéro : Benoît Duchier, Eléonore Hadida, Camille Perrier, Mathilde Valingot.

Fabrication : TBWA 12810-80841